

Comprendre l'organisation du marché immobilier et se positionner

(Durée : 7 heures = 1 journée)

Objectifs :

Apprécier le fonctionnement du marché. Evaluer ses évolutions structurelles et conjoncturelles. Connaître et se conformer au cadre réglementaire de la profession.

Programme

1/ Définir le métier et la profession pour être un acteur responsable du marché.

- Mise à plat des enjeux liés au métier, à la profession, à la mission.

2/ Découverte de l'environnement juridique

- Lois impactant l'activité (Hoguet, ALUR, Hamon, Macron, ELAN, Climat et résilience...)
- Mandat : Principe et précautions.
- Compromis : Principe et précautions.
- Bon de visite : Principe et précautions.

3/ Evolution du marché et adaptation de l'entreprise.

- Les phases d'entreprise,
- La structure du marché,
- Les acteurs anciens et nouveaux sur le marché immobilier,
- Changement de paradigme et projection de l'agence immobilière 3.0

Public concerné :

Tous professionnels de l'immobilier débutants ou confirmés.

Prérequis : aucun

Moyens pédagogique :

Vidéo projection de support pédagogique, documentation et support de cours imprimé et/ou numérisé, paperboard et ordinateur.

Méthode pédagogique :

Cours magistral, illustration par cas professionnels, échanges participatifs, retour d'expérience.

Participants : Sessions de 4 à 15 personnes maximum

Lieu de formation : France entière , en présentiel ou distanciel

Evaluation préalable à la formation :

- Quizz d'évaluation des connaissances.

Evaluation en fin de formation :

- L'évaluation des acquis est réalisée par un quizz à la fin de chaque session ;
- A l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction à chaud puis à froid ;
- Une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

Intervenant : Pascal PIRON

Formations Argonavis conseil

2023 - 2024